

FAQ sur la migration des produits de la paie en ligne

mars 2018



Q : Quels sont les changements associés à la migration de la plateforme de la paie?

R : Dans le cadre de la migration, nous avons créé une interface utilisateur plus moderne et intuitive, et ajouté plusieurs outils de calcul de la paie, une fonctionnalité de recherche améliorée, une compatibilité mobile, une fonction d'annotation, une fonctionnalité de clavardage en ligne pour communiquer avec notre service d'assistance sur la paie, et des alertes clients en temps opportun concernant les nouvelles informations et les informations émergentes sur la paie, ainsi que les informations en matière de conformité.

Q : Quels produits sont touchés?

R : La migration de la paie en ligne a un impact sur les versions en ligne du Manuel de la paie canadien et de Carswell PayrollSource. Ces produits seront renommés respectivement **Manuel de la paie canadien en ligne (Classique)** et **The Canadian Payroll Manual Online (Elite)**.

Q : À quel moment ces changements entrent-ils en vigueur?

R : La nouvelle plateforme sera lancée et mise à la disposition des abonnés le 12 mars 2018.

Q : À quoi ressemblera le processus de migration?

R : Le matin du 12 mars, lorsque vous vous connecterez à votre publication sur la paie en ligne sur le site de Thomson Reuters (www.carswellbusiness.com), vous serez automatiquement redirigé vers notre nouveau site des ressources humaines et de la conformité à l'adresse www.hr-compliance.thomsonreuters.ca. Vous pourrez toujours accéder à votre publication sur la paie en ligne en utilisant votre identifiant et votre mot de passe actuels. Tous les clients migreront en même temps le 12 mars.

Q : Dois-je faire quelque chose en préparation de la migration?

R : Non, sinon d'obtenir éventuellement une formation sur la nouvelle plateforme. Vous pouvez vous inscrire à la formation en communiquant avec le Centre d'apprentissage pour les clients, sans frais, au 1-800-387-5164 (416-609-3800 à Toronto ou à l'étranger), option 3, ou en nous écrivant à l'adresse CustomerLearning.LegalTaxCanada@TR.com.

Q : Mon mot de passe existant fonctionnera-t-il toujours?

R : Votre identifiant et votre mot de passe actuels ne changeront pas. Cependant, vous devrez accéder à votre abonnement en ligne sur la paie par le biais de notre nouveau site des ressources humaines et de la conformité à l'adresse www.hr-compliance.thomsonreuters.ca. Vous serez automatiquement redirigé vers ce site depuis l'ancien site Carswellbusiness (www.carswellbusiness.com). Veuillez marquer le nouveau site d'un signet, car la redirection ne s'appliquera que pour une durée limitée.

Q : Pourquoi faites-vous ces changements?

R : Nous apportons ces améliorations en réponse aux commentaires des clients et du marché dans le cadre de notre engagement envers l'amélioration continue des produits et l'investissement dans les technologies, les solutions et les contenus les plus récents.

Q : Comment puis-je accéder à mon abonnement à la paie en ligne après la migration?

R : À compter du 12 mars 2018, vous pourrez accéder à votre abonnement sur la paie en ligne en utilisant votre identifiant et votre mot de passe existants sur notre nouveau site des ressources humaines et de la conformité à l'adresse www.hr-compliance.thomsonreuters.ca.

Q : Pourquoi changez-vous le site Carswellbusiness?

R : Nous procédons à ce changement dans le cadre d'une initiative plus large de création d'une nouvelle image dans laquelle la marque Thomson Reuters prend de l'importance. En tant que The Answer Company, Thomson Reuters offre aux professionnels l'information, la technologie et l'expertise nécessaire pour des réponses fiables. Nous n'avons pas utilisé le nom de Carswellbusiness depuis plusieurs années et la migration de la paie en ligne était une bonne occasion d'apporter les changements nécessaires pour refléter notre nouvelle image de marque et notre approche unifiée en tant qu'organisation sous la bannière de The Answer Company.

FAQ sur la migration des produits de la paie en ligne

mars 2018



Q : Les noms des produits changent-ils?

R : Le Manuel de la paie canadien en ligne et Carswell PayrollSource seront renommés respectivement **Manuel de la paie canadien en ligne (Classique)** et **The Canadian Payroll Manual Online (Elite)**. Dans le cadre de votre abonnement, vous aurez toujours accès au même excellent contenu, aux nouvelles fonctionnalités améliorées, notamment une interface utilisateur actualisée, une fonctionnalité de clavardage en ligne, la compatibilité mobile, des alertes clients améliorées, une fonction d'annotation et des outils de calcul.

Q : Pourquoi changez-vous le nom de Carswell PayrollSource?

R : Il y a deux raisons pour lesquelles nous faisons ce changement : (1) dans le cadre de notre initiative de création d'une nouvelle image afin de mettre l'accent sur la marque Thomson Reuters; et (2) en reconnaissance du Manuel de la paie canadien comme ressource finale en matière de conformité de la paie au Canada. Le **The Canadian Payroll Manual Online (Elite)** (anciennement Carswell PayrollSource) tire parti du contenu du Manuel de la paie canadien et d'une bibliothèque complète de lois sur la paie provenant de toutes les provinces et de tous les territoires au Canada.

Q : Est-ce que cela a une incidence sur la version française du Manuel de la paie canadien?

R : La migration de la plateforme de la paie en ligne aura une incidence sur les éditions anglaise et française du **Manuel de la paie canadien en ligne (Classique)**. À l'heure actuelle, seule la version classique du Manuel de la paie canadien en ligne est offerte en français.

Q : La migration a-t-elle un impact sur les abonnés aux produits imprimés?

R : La migration de la paie en ligne n'a d'incidence que sur les versions en ligne du **Manuel de la paie canadien (Classique et Elite)**. Les abonnés aux produits imprimés ont toujours la possibilité de migrer vers la version en ligne du **Manuel de la paie canadien (Classique)** ou de passer au **The Canadian Payroll Manual Online (Elite)**.

Q : Quelle est la différence entre les versions Classique et Elite?

R : Les deux versions sont basées sur le même excellent contenu sur la conformité de la paie dans le Manuel de la paie canadien. **The Canadian Payroll Manual Online (Elite)** (anciennement Carswell PayrollSource) comprend également une bibliothèque complète de lois sur la paie provenant de toutes les provinces et de tous les territoires au Canada.

Q : Le coût de mon abonnement augmentera-t-il à la suite de la migration?

R : Nous ne transférons pas le coût de la migration de la plateforme de la paie en ligne à nos abonnés. Ces améliorations seront effectuées sans frais supplémentaires pour vous. Cependant, les abonnés verront une augmentation annuelle modeste de leur abonnement au moment du renouvellement, conformément aux ajustements réguliers des prix au cours des dernières années.

Q : La migration aura-t-elle une quelconque incidence sur la facturation?

R : La migration ne devrait pas avoir d'impact sur notre facturation ou nos activités d'arrière-guichet. Néanmoins, vous remarquerez que les nouveaux noms de produits sont reflétés sur les factures lors du renouvellement de votre abonnement annuel.

Q : Comment puis-je accéder aux versions mobiles conviviales de la plateforme?

R : Les produits de la paie en ligne de Thomson Reuters sont offerts en tant qu'applications (mobiles) natives pour vos appareils fonctionnant avec iOS, Android, Mac OS ou Windows. Vous pouvez trouver gratuitement les applications pour votre appareil dans les marchés d'applications (comme Google Play ou Apple App Store) avec un abonnement (vous serez invité à entrer votre identifiant et votre mot de passe) ou par des liens sur la page d'accueil du www.hr-compliance.thomsonreuters.ca. Peu importe la façon dont vous accédez aux produits de la paie en ligne, que vous utilisiez votre ordinateur de bureau, votre navigateur, votre tablette ou votre téléphone intelligent, vos annotations et votre historique sont automatiquement synchronisés entre vos appareils pour vous tenir à jour.

FAQ sur la migration des produits de la paie en ligne

mars 2018



Q : Est-ce que le navigateur ou le système d'exploitation que j'utilise pour accéder aux produits de la paie a de l'importance?

R : Les versions en ligne des produits de la paie de Thomson Reuters ont été testées pour fonctionner avec les dernières versions de Microsoft Internet Explorer 11 et Edge, Google Chrome, Apple Safari et Mozilla Firefox. Les applications natives (mobiles) fonctionnent avec Windows 7+, Apple Mac OS 10.11 (El Capitan), iOS 10+ et Android version 7+ (Nougat).

Q : Puis-je encore appeler la ligne d'assistance sur la paie pour obtenir de l'aide sur le produit et de l'information sur la conformité de la paie?

R : En tant qu'abonné à nos publications sur la paie en ligne, vous pouvez toujours communiquer avec nos conseillers sur la paie pour obtenir de l'aide sur les produits et obtenir des renseignements sur la conformité de la paie en composant le numéro sans frais 1-800-661-6828 au Canada et aux États-Unis (416-609-0152 à Toronto ou à l'étranger) pendant les heures normales de bureau. Vous pouvez également communiquer avec nous à l'adresse Carswell.PayrollHotline@thomsonreuters.com ou par le biais de notre nouvelle fonctionnalité de clavardage en ligne, accessible dans le cadre de notre nouvelle plateforme de la paie en ligne.

Q : Puis-je passer à la version Élite (anciennement PayrollSource)?

R : Oui. Nous offrons un rabais de lancement spécial aux abonnés à nos versions imprimées et en ligne du **Manuel canadien de la paie (Classique)** qui désire passer à la version **Elite** (anciennement Carswell PayrollSource). Il suffit d'appeler au 1-800-387-5164 sans frais au Canada et aux États-Unis (416-609-3800 à Toronto ou à l'étranger) pour passer à **Elite** (anciennement Carswell PayrollSource). La version **Elite** comprend le même contenu et les mêmes fonctionnalités que la version **Classique**, en plus d'une bibliothèque complète de lois sur la paie provenant de toutes les provinces et de tous les territoires au Canada.

Q : Une formation sera-t-elle offerte sur la nouvelle plateforme?

R : Oui. Les abonnés à l'un des produits en ligne qui aimeraient suivre une formation sur la nouvelle plateforme peuvent communiquer avec le Centre d'apprentissage pour les clients sans frais au 1-800-387-5164 (416-609-3800 à Toronto ou à l'étranger), option 3, ou nous écrire à l'adresse CustomerLearning.LegalTaxCanada@TR.com.

Q : Qui puis-je contacter pour de plus amples renseignements?

R : Des renseignements supplémentaires sont accessibles comme suit :

- Soutien technique au 1-800-387-5164 (416-609-3800 à Toronto ou à l'étranger), option 2, ou par courriel à l'adresse TechSupport.LegalTaxCanada@TR.com
- Service à la clientèle au 1-800-387-5164 (416-609-3800 à Toronto ou à l'étranger)
- Formation de la clientèle au 1-800-387-5164 (416-609-3800 à Toronto ou à l'étranger), option 3, ou par courriel à l'adresse CustomerLearning.LegalTaxCanada@TR.com
- Ligne d'assistance sur la paie au 1-800-661-6828 (416-609-0152 à Toronto ou à l'étranger) ou par courriel à l'adresse Carswell.PayrollHotline@thomsonreuters.com